

- [a](#)
- [a](#)

## **UCM dispose-t-elle d'un « Data Protection Officer » ?**

Le Délégué à la protection des données (DPO) surveille la manipulation des données à caractère personnel au sein d'une organisation et vérifie si elle respecte la loi. Il est consulté sur tout traitement de données à caractère personnel. Il procède à des recommandations en termes de sécurité informatique et juridique.

UCM a nommé officiellement son Délégué à la protection des données. Pour le contacter, une adresse : [dpo@ucm.be](mailto:dpo@ucm.be)

/